

DIALOGUE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

REUNION DU 29 JUIN 2009

PRESENTATION DU CADRE SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL

SYNTHESE DES ECHANGES

1. Ouverture des échanges

- **Contexte et enjeux du dialogue AFD/Société Civile**

Jean-Jacques MOINEVILLE Directeur des Opérations

Henry de CAZOTTE Direction de la Stratégie/Directeur du Département des Relations Extérieures et de la Communication

*** Finalité du dialogue instauré par l'AFD avec la société civile**

→ **L'organisation d'un dialogue stratégique avec la société civile** fait partie des **engagements** pris par l'AFD en faveur de **l'ouverture et de la transparence**¹. Ce cycle de consultation est ouvert en juin 2009 avec la présentation de deux premiers documents de cadrage de l'AFD relatif au « Développement Urbain » et au « Développement Rural », à terme cette mise en transparence concernera l'ensemble des documents relatifs à l'activité stratégique et opérationnelle de l'AFD.

→ Cette **étape** de dialogue est **intégrée au processus global d'élaboration** des politiques d'intervention et précède le passage des documents **avant le passage au CA de l'Agence**

→ Les échanges donneront lieu à une **restitution formelle** diffusée à tous les représentants de la société civile présents le jour des débats

→ L'AFD en **publiera une synthèse sur son site**.

- **Enjeux**

Instaurer un processus de dialogue continu et ouvert avec la société civile et renforcer ainsi le processus de redevabilité dans lequel l'AFD, comme tous les grands bailleurs, s'est engagée (face à l'ensemble des parties prenantes, des tutelles, des parlementaires et des citoyens).

¹ Cf le plan d'action transparence adopté en 2007 sur l'objectif de « définir et rendre publique une méthodologie spécifique d'organisation du dialogue "stratégique" et du débat avec différentes parties intéressées dans un premier temps dans le cadre de la refonte des CIS ». La première étape d'ouverture ayant été fixée aux Cadres d'Intervention Stratégiques.



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

- **Présentation du processus global d'élaboration des stratégies sectorielles**

Laurent DURIEZ (Direction de la Stratégie. Directeur adjoint du département du Pilotage Stratégique et de la Prospective)

- **Présentation du CIS Rural**

Bernard ESNOUF (Direction des Opérations-Responsable de la division Développement A...R...)

2. Dialogue, échanges avec les représentants de la société civile

2.1 Intervention des ONG

En amont de la rencontre de dialogue, les ONG désignées par Coordination Sud pour participer à cet exercice ont eu entre elles (Groupe Développement, Care France, ACTED, le FORIM) un temps de travail auquel s'est associée la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination Sud. Cette réflexion préalable leur permet de développer les commentaires suivants sur le CIS Rural =

- Le document soumis par l'AFD est d'excellente facture et les ONG estiment être à 90/95 % en accord avec le diagnostic, les objectifs et les orientations générales qu'il développe.
- Points d'accord sur le diagnostic proposé :

→ **Sur l'ambition de réduire l'équilibre entre le rural et l'urbain** (rappel fait des 2,5 milliards de personnes qui vivent en milieu rural ou, dépendent de l'agriculture) : ce sont des agriculteurs familiaux et on ne peut pas penser un processus de développement agricole qui se traduirait par une concentration trop rapide des exploitations (absence de marché du travail pour les jeunes). Ce point est important et mériterait d'être davantage mis en avant dans l'exposé des arguments stratégiques.

→ **Sur la re-légitimisation du rôle de l'Etat et l'importance de l'intervention publique** par rapport aux défaillances des marchés le CIS met fortement l'accent sur un point fondamental pour les ONG : la concertation et la participation de l'ensemble des acteurs, entre autres de la société civile, à l'élaboration des politiques publiques.

- Points en discussion. :

→ L'aspect **peu opérationnel** de ce CIS : priorités peu lisibles ; répartition des financements entre les différents sous-secteurs pas déterminée.



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

→ Les **populations ou acteurs cibles ne sont pas clairement spécifiés** ni très affirmés (à certains moments, l'agro-business et les marchés de niches sont considérés comme des solutions ne concernant qu'une petite minorité d'exploitants puis à d'autres moments ils sont évoqués comme une alternative intéressante). Quelles modes opératoires et quel acteur central ? Pas de détermination (paysanneries, agricultures familiales ?)

→ Le CIS insiste à juste titre sur le nécessaire **appui à l'investissement pour l'agriculture familiale, mais les propositions en termes d'actions opérationnelles sont très timides** (un appui via prêts classiques ou non concessionnels est une proposition un peu courte) NB : la **question de la gouvernance des politiques agricoles** qui sous tend l'accès au crédit mériterait également d'être traitée de façon plus centrale.

→ Sur ce dernier sujet, il semble aux ONG que l'**AFD** – à partir de son expérience dans le domaine du crédit, de la gouvernance et des investissements en milieu rural – **devrait pouvoir mener des expérimentations**

→ **L'articulation entre les axes pourrait être plus développée :**

- **L'axe trois évoque principalement le développement local** -en termes d'infrastructures- **sans le relier aux autres qui traitent des politiques relatives à la gestion des ressources naturelles ou du foncier.** Ces articulations mériteraient d'être explicitées.

- En **matière de développement rural l'axe deux reste dans une logique centrée sur la croissance économique** ou la production **alors** qu'on aurait besoin d'analyser plus finement les effets attendus en termes de **lutte contre la pauvreté**. (donner des indicateurs déterminants sur les activités favorables à cette finalité de lutte contre la pauvreté : pas certain par exemple qu'un succès de la filière cotonnière se traduise automatiquement par une amélioration du niveau de vie, en particulier des plus pauvres). Il y aurait quelque chose à travailler de ce point de vue. Il nous semble important de faire le lien entre la croissance des revenus globale, qui est indispensable et les autres politiques en milieu rural – la santé et l'éducation. Si on veut réduire la disparité entre les deux mondes, rural et urbain, il n'y a pas que la production qui importe, il faut également vérifier que les Etats et les bailleurs consacrent des investissements au moins proportionnels aux deux mondes, rural et urbain. (La formation d'aujourd'hui par exemple, c'est la production de demain).

- **L'approche filière est un des axes forts de l'AFD** qu'il s'agit d'adapter au secteur vivrier. Mais cela ne peut se faire par simple duplication depuis les filières commerciales. Par ailleurs, il faut raisonner sur l'ensemble de la filière et également l'ensemble de l'appui au niveau du stockage, de la transformation et de la commercialisation. (Toute la chaîne est impliquée jusqu'au niveau des marchés ruraux).



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

- Point important dans le plan proposé par l'AFD : le mécanisme d'atténuation de la volatilité des cours et de gestion des risques toutefois les mécanismes qui sont proposés ou envisagés sont essentiellement des instruments de marché sur le niveau de réponse desquels les ONG ont un avis réservé et qu'elles souhaiteraient voir développé.
- Dernier point : faible référence aux énergies renouvelables et aux productions d'énergie au niveau local lesquelles constituent des pistes pour le développement rural.



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

Réponses AFD

1/ Bernard ESNOUF

Sur le riche et complet document de Coordination Sud : l'AFD a fait part de toute sa conviction sur la **place que jouent les agricultures familiales** dans un certain nombre de pays, notamment dans les PMA. Ce sont eux les producteurs, dans la plupart de ces pays qui exploitent la majeure partie de la surface agricole utile et qui ont les droits d'usage ou les droits traditionnels sur l'immense majorité du foncier disponible. Ils sont au cœur de la stratégie. Ceci n'est même pas non plus une contrepartie dialectique de minorer l'importance qu'un certain nombre d'opérateurs agro-industriels ont pu jouer, peuvent jouer et vont continuer de jouer dans un certain nombre de filières. Il convient – et c'est ce que nous avons cherché à faire – de prendre un peu de hauteur par rapport à une opposition exclusive entre l'agriculture familiale et l'agro-industrie. Que l'AFD finance une entreprise agro-industrielle qui développe une capacité de transformation ou une capacité de plantation – et de plus en plus systématiquement, en association avec le développement de plantations paysanales- ce n'est pas une démarche exclusive de sa part quant à l'importance et au rôle des agricultures familiales.

Il semblait aux rédacteurs du CIS qu'ils avaient mis en avant l'équilibre qui convenait entre ces deux types d'opérateurs qui sont de plus en plus totalement complémentaires (pas un seul opérateur agro-industriel qui aujourd'hui ne rêve de mettre la main sur des concessions de 10, 20 ou 100 000 hectares pour y planter des palmiers ou des hévéas en faisant fi de la réalité sociale et foncière du pays). Exemple de la Côte d'Ivoire où tous les programmes de développement dans ce secteur particulier des grandes cultures de rente reposent systématiquement sur de l'agriculture contractuelle et du développement complémentaire entre bloc industriel et production et blocs paysanaux associés.

La priorité des causes d'agriculture familiale est fortement affirmée et reconnue mais cela n'est pas non exclusif d'autres modes de faire-valoir ou d'organisation.

Sur la question du financement de l'agriculture les commentaires des ONG sont très pertinents = l'AFD s'interroge parce que les expériences dans un certain nombre de banques nationales de développement se sont mal terminées et nous prouvent que même lorsque nous sommes actionnaires, voire parfois actionnaires de référence, administrateurs et re-financeurs, nous ne sommes jamais seuls à la manœuvre. Nous devons toujours et systématiquement composer avec l'ensemble des autres acteurs. Si les impératifs de bonne gouvernance et un certain nombre de mesures que nous préconisons en tant que re-financeurs, administrateurs et actionnaires, sont largement suivies ; nous ne sommes pas non plus à l'abri d'éventuelles dérives sur ces questions.

La conviction forte qui nous anime, c'est que les producteurs organisés doivent avoir un rôle plus important dans les structures de financement de l'agriculture. (c'est un atout considérable pour une meilleure gestion de la filière concernée)

Sur l'approche productiviste de l'axe 2. Elle est complètement liée à l'élément fort de diagnostic que nous posons au début. Le défi considérable du doublement de la production agricole mondiale passera nécessairement par une intensification et les conditions d'accès aux marchés et de commercialisation sont



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

des déterminants importants du facteur de transition et de progrès des agricultures familiales. Ce que nous avons souhaité faire passer fortement également comme message dans ce CIS, c'est qu'il faut – nous avons là encore des débats assez actifs avec nos amis d'Outre-Atlantique – sortir de l'opposition stérile entre cultures de rente et cultures vivrière ; entre cultures d'exportation – nécessairement porteuses de plus d'enrichissement et de plus de progrès parce qu'elles débouchent sur un marché qui serait plus vertueux par nature, celui de la grande exportation – et la commercialisation sur les marchés locaux qui serait nécessairement porteuse d'appauvrissement collectif, puisqu'un paysan pauvre qui vend à un consommateur pauvre, cela ne peut déboucher sur rien. C'est une idée que nous considérons comme stupide mais qui est encore malheureusement largement répandue.

L'important n'est pas qu'un agriculteur d'un pays du sud exporte. L'important est qu'il vende au mieux sa production et qu'il répartisse ses risques. Dans un monde de spéculation relativement importante, dans un certain nombre de rotations bien connues, les cultures vivrières ont toute leur place en complément de cultures dites plus commerciales. La structuration, la dynamisation, l'organisation des marchés locaux et des marchés régionaux, maintenant que nous avons des ratios urbains/ruraux qui ne sont pas loin de la parité dans un certain nombre de pays, c'est pour permettre aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail en vendant au mieux leur production, quelle qu'elle soit et sans retenir de hiérarchie entre telle et telle production. Là, c'est plus une révolution culturelle dans les mentalités d'un certain nombre d'acteurs du développement que nous cherchons à apporter au débat – relativiser, voire mettre fin à cette opposition stérile entre cultures commerciales, cultures de rentes, et cultures alimentaires. La vision stéréotypée d'une agriculture pauvre qui est laissée à son propre sort et qui croupie dans l'autoconsommation, doit laisser place à une agriculture familiale qui peut correctement tirer revenu et améliorer son niveau de vie en commercialisant des excellentes productions vivrières auprès de marchés qui sont aujourd'hui de plus en plus larges aux niveaux nationaux et aux niveaux régionaux.

Nous allons tenter d'exprimer un certain nombre d'enseignements, d'expériences provenant du travail sur un certain nombre de filières de rente bien connues et soutenues depuis longtemps, pour voir dans quelle mesure ces enseignements pourront être appliqués à des filières vivrières. L'existence de certains opérateurs agro-industriels, intégrateurs sur certaines filières, ne se retrouve pas sur certaines filières vivrières. Par nature, il n'y a pas dans notre idée le fait de plaquer un modèle.

2/ André POUILLES (Directeur adjoint Département Technique Opérationnel)

(pas impliqué dans l'équipe d'élaboration de ce CIS)

Apporte une réponse sur les mécanismes d'atténuation de la volatilité des cours (pas suffisamment précisés dans le CIS) : la pratique de l'AFD sur ces questions-là est de segmenter le risque sur un risque qui est absorbable par la filière et son organisation, qu'elle soit professionnelle ou interprofessionnelle. Ce risque peut être cessible aux pouvoirs publics qui devront alors, en concertation avec les acteurs de ces filières, trouver les modes d'atténuation de la volatilité de ces cours. L'expérience menée par l'AFD sur les filières



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

coton a une complémentarité dans les différents outils pour essayer d'atténuer la volatilité des cours sur les agricultures et les agriculteurs, qui dépassent largement les mécanismes assurantiels.

Concernant le financement de l'investissement en agriculture, c'est une démarche assez récente par rapport à l'élaboration de ce CIS par les équipes mais aujourd'hui, le groupe de l'AFD, avec d'autres partenaires – notamment la Banque Africaine, le FIDA, AGRA et d'autres acteurs – est en train d'essayer de structurer un fonds d'investissement pour l'agriculture en Afrique, qui chercherait à placer du capital-risque dans les sociétés qui manqueraient de fonds propres ou de capital. C'est à mettre à l'actif de la coopération française dans son ensemble pour essayer de répondre à cette question du financement des investissements pour l'agriculture en Afrique.

3/ Didier SIMON

Sur le développement des cultures vivrières, nous avons fait le constat que finalement, la plupart des bailleurs avaient privilégié par exemple la restitution vivrière ou les céréales et les cultures vivrières en relation avec les cultures de rente mais qu'en revanche, les interventions sur les cultures vivrières pluviales en tant que telles étaient relativement faibles et marginales. Avec le CIRAD, le FIDA et les organisations régionales de développement, nous avons donc engagé une réflexion pour construire un cadre d'intervention sur des cultures vivrières pluviales.

Cette construction est d'abord menée dans le cadre d'une démarche stricte (à partir d'analyse des connaissances et des acquis de la recherche – quelles sont les marges de progrès dont on dispose sur les principales cultures vivrières pluviales, pour essayer de maximiser les chances de développement dans les principales filières ?) puis on essaie de faire l'inventaire des bonnes pratiques. Quelles sont les actions efficaces qu'on pourrait reproduire dans une approche pour les cultures vivrières pluviales ? Enfin on procède par une approche géographique et spatiale (analyser quelles sont les zones de production, de consommation et d'échanges pour avoir un programme géographique efficace du développement des cultures vivrières).

Cette analyse devrait permettre fin 2009 d'avoir un cadre d'interventions qui pourra, à travers les priorités politiques régionales, se décliner sur certaines filières et certaines géographies.

2.2 Recherche, renforcement de capacités- Production intellectuelle

A/ Jacques PAGES
CIRAD

Le document de l'AFD est très complet et le CIRAD y retrouve beaucoup de sa propre démarche (son processus de concertation s'étant fait non pas avec les ONG et la société civile française mais avec les partenaires du sud). Le CIRAD Se retrouve bien dans les trois axes développés par le CIS (en particulier l'axe 2).

Quelques points d'interrogation =

- Dans cette méthodologie d'élaboration du CIS quel était le cadre de réflexion ?

On comprend bien que le cadre est d'abord national (l'AFD ayant une tutelle au Ministère des Affaires ; qu'il prend également en compte les stratégies des autres bailleurs internationaux ; mais ce qui est moins clair ce sont les stratégies des autres intervenants (structures régionales) qui n'exposent pas suffisamment la réflexion qu'a engagée l'UEMOA en Afrique de l'ouest sur l'énergie et sur le volet des biotechnologies.

- On parle de renforcement des capacités/formation/production intellectuelle et le CIRAD adhère évidemment totalement à cela mais l'on ne voit pas assez précisément comment l'AFD soutient ces axes.
- L'aspect énergétique est une véritable question et l'on aimerait avoir des pistes de travail sur ce thème à l'échelon régional en Afrique, en complément de ce que font les organismes comme l'UEMOA (quelle énergie pour l'Afrique demain ?). Car l'énergie est également la base de la sécurité alimentaire pour un grand nombre de pays. Sur ce sujet-là en particulier, est-ce que l'AFD a des idées d'engagements au niveau de la production intellectuelle – dans un premier temps, sur les alternatives aux énergies fossiles que l'on peut imaginer pour ces pays ? Que pourrait-on développer par ailleurs comme partenariats ?

B/ Daniel DEVELAY
Syntec Ingénierie

Pour les professionnels des bureaux d'études le CIS rural de l'AFD est également un très bon document. Les développements sur les aspects de production intellectuelle, de capitalisation et autres études d'impacts sont très intéressants dont l'AFD indique qu'elles seront menées avec des partenaires extérieurs (recherche, universités, opérateurs...) mais dans quelle mesure les bureaux d'études y seront-ils associés ?

Réponses AFD B ESNOUF

A- Recherche Les marges de compétences relativement limitées dans le transfert actuel du Ministère vers l'AFD ne nous permettent pas d'intervention dans le secteur universitaire et dans le secteur de la recherche.

B- Bureaux d'étude Les membres de SYNTEC et des bureaux d'études ont toute leur place et je crois qu'il y a un certain nombre d'opérations qui sont menées avec des bureaux d'études qui ont des compétences réelles dans certains domaines et qui comportent des composantes de valorisation d'expériences accumulées, voire des travaux de prospectives pour améliorer la mesure d'impact, la métrologie dans un certain nombre de domaines. Autour de ces notions de conseil, il y a un certain nombre d'opérateurs de bureaux d'études qui sont intervenants sur les financements de l'AFD et avec lesquels on travaille sur ces notions de capitalisation, d'enrichissements méthodologiques. Il s'agit de mesurer l'impact de programmes de soutien aux conseils sectoriels. Ce sont des notions dans la métrologie restera dans le contexte et sur lesquelles les bureaux d'études ont toute leur place, dans les financements que l'AFD peut mettre en place. Avec le rappel d'un principe constant qui est que nous sommes soumis à des règles précises en termes de marchés publics ou de para-marchés publics – la mise en concurrence libre et parfaite des financements que nous mettons en place sur ces thèmes-là, sans être exclusif de la nature des acteurs.

2.3 Rôle des Collectivités Locales

Tristan ROUTIER
Cités Unies France,

Rappelle l'engagement des collectivités françaises en faveur de l'alimentation et l'alimentation durable, en particulier suite à la crise de 2008. Une étude a d'ailleurs été engagée par Cités Unies France et le Comité Français pour la Solidarité Internationale afin d'identifier les partenariats qui existent aujourd'hui entre les collectivités françaises et les différents partenaires de développement – qu'ils soient associatifs, professionnels ou institutionnels. Ces partenariats méritent d'être développés encore davantage et le CIS en évoque certains. Les collectivités adhérentes de Cités Unies France sont mobilisées et mobilisables.



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

2.4 Manque d'opérationnalité dans les pistes évoquées par le CIS- Recours aux entreprises et à la formation- Revalorisation du métier agricole à travers la formation et l'information

Pierre ARNAUD

CIAN (regroupement d'entreprises investies en Afrique)

Le CIS de l'AFD est un document très intéressant et assez exhaustif – peut-être trop. On se perd un peu à la lecture de cinquante pages et l'on pourrait désespérer également devant toutes les conditions qu'il faudrait réunir pour arriver à développer l'agriculture vivrière en Afrique. Même avis que Coordination Sud : un peu plus de hiérarchisation ou d'exemples montrant sur quels leviers on pourrait s'appuyer auraient servi le propos, or on ne voit pas de démarche opérationnelle. Ce document est intelligent mais compliqué à exploiter pour un entrepreneur.

Ce CIS ne parle quasiment pas de l'entreprise (ou très vaguement). Il y a pourtant des entreprises investies en Afrique Noire et qui font en général de l'agriculture d'exploitation. Elles pourraient être un levier pour développer des activités dans le domaine vivrier.

Un autre point, c'est qu'on parle de formation, c'est vrai mais cet aspect-là est insuffisamment développé. Il faut redonner en Afrique le goût de l'agriculture. Il faut refaire la promotion de l'agriculture. Les jeunes Africains qui ont fait un peu d'études n'ont qu'une envie, c'est de quitter les zones rurales et de faire autre chose que de l'agriculture. Alors que l'agriculture est un noble métier. Au niveau des formations primaires, secondaires et universitaires, de même que dans le domaine de la formation professionnelle, il pourrait y avoir davantage d'efforts faits pour expliquer les techniques agricoles et faire de la publicité, de la promotion de l'agriculture.

1eres réponses AFD sur les questions d'opérationnalité

1/ B ESNOUF

Le cadre d'intervention sectoriel de l'AFD, n'est pas la déclinaison de son plan d'affaires.

L'AFD n'a pas la vocation, la prétention ni ambition de traiter de toutes les questions et de tous les facteurs déterminant le développement et le progrès agricole et rural dans toutes les géographies. Nous avons essayé d'esquisser un certain nombre de priorités que nous proposons suivant les géographies. Comme l'a rappelé Laurent Duriez au début, la programmation des interventions de l'AFD se fait par le croisement de la stratégie sectorielle concernée, de la stratégie géographique développée sur les pays et très fortement, de la réponse à la demande de nos partenaires.



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

La répartition entre les sous-secteurs relève de la même problématique. Ce document reste un document de cadrage, de réflexion, d'affirmation de priorités qui ensuite, sera décliné opérationnellement en fonction d'un certain nombre d'autres inputs qui échappent à l'approche sectorielle.

Il faut que tous les acteurs, internes et externes, réapprennent cette réalité de la complexité du développement rural. L'agriculture, c'est la somme de facteurs limitant qu'il convient de donner de façon coordonnée et ça, on n'y échappera pas. Alors peut-être qu'on est allé un peu loin dans l'exhaustivité mais on a essayé aussi de faire œuvre pédagogique sur ce thème-là, en ayant toujours la prétention de ne pas tomber dans la simplification et dans le simplisme.

Par ailleurs, les entreprises, dans l'agriculture contractuelle que l'on a pas mal développée dans l'axe deux, sont au cœur de la problématique. Les entreprises privées du secteur ont toute leur place à jouer avec les entreprises engagées simplement dans le commerce et avec les producteurs organisés en amont de la filière.

Redonner envie de se tourner vers l'agriculture : oui mais c'est plus le philosophe ou le sociologue que l'agronome qu'il faut interpellier sur ces questions.

Effectivement, redonner envie aux jeunes des pays en développement de regarder l'agriculture, non pas comme un état de nature mais comme un débouché possible, ça relève de questions de formations. Par exemple, avec les autorités camerounaises, nous avons complètement remis à plat la question de la formation – qu'est-ce qu'il faut faire, qui faut-il former, pour quels emplois, pour quels objets ? La première demande des autorités camerounaises, c'était : « Aidez-nous à remettre en place les lycées, les collèges et les centres de formation agricole qui marchaient si bien dans les années 50, 60 et 70. » On va reformer une armée de vulgarisateurs fonctionnaires et on va repartir comme au bon vieux temps. Toute la démarche dans la relation bilatérale et avec l'appui du réseau de formation agricole et rurale qui est très actif, a été d'aider nos partenaires du Ministère de l'Agriculture et des maisons de l'élevage du Cameroun à se poser les bonnes questions. Former des gens dans l'agriculture aujourd'hui, c'est former qui ? Est-ce que c'est former les jeunes agriculteurs ? Est-ce que c'est accompagner des jeunes diplômés chômeurs à retourner dans les zones rurales agricoles ? Est-ce que c'est former des conseillers d'organisations de producteurs ? Est-ce que c'est former des spécialistes de la technique ? Est-ce que c'est former des conseillers polyvalents ? Toutes ces questions sont mises à plat et sont progressivement bien appropriées par nos partenaires au Cameroun. Nous allons essayer, *dans la mesure du possible, de cloner cette première expérience à grande échelle sur d'autres pays qui le voudront bien.*

Cela dit, former et informer, ça ne suffira pas non plus à bouger un certain nombre d'adhérences fortes du fonctionnement des sociétés rurales traditionnelles. Migrer vers la ville, voire s'engager dans des mouvements rebelles de guerres civiles constituent parfois pour certains la seule échappée hors d'une organisation sociale trop traditionnelle. Comment faire évoluer ces sociétés ? La formation et l'information ne sont pas les seuls leviers. Il y a des questions qui interrogent les pays, qui interrogent les sociétés sur la façon dont elles voient la place de leurs jeunes actifs dans leurs différents secteurs et notamment dans le secteur agricole. La question de sécuriser le foncier est *notamment pour nous complètement centrale dans cette démarche de modernisation.*

2/ Jean-François RICHARD



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

Sur la complexité et le peu d'opérationnalité de cette proposition= la porte est maintenant ouverte à quelque chose d'innovant. En effet, si l'on regarde les évolutions de nos agricultures en Europe, elles ont fait un pas important à partir du moment où on a pu sécuriser les revenus agricoles des petits agriculteurs, principalement des céréales. C'est l'organisation du marché des céréales qui a été déterminante. C'est vrai que ce n'est pas affirmé de façon très péremptoire dans le CIS mais c'est en filigrane. Si on a la capacité de mettre un peu plus de volonté politique et de volonté de concentration des moyens sur cette question de l'organisation en Afrique soudano-sahélienne, (pas au Maghreb qui est déjà organisé ni en Asie du sud-est qui relève d'autres logiques). L'Afrique du sud du Sahara est la région du monde qui pose le plus de problèmes en termes de développement mais si on est capables d'organiser les marchés céréaliers, c'est-à-dire de limiter la volatilité des prix, et de sécuriser les revenus des petits agriculteurs, on aura la capacité d'avoir une force de levier considérable sur le développement rural et c'est axe majeur qui n'est peut-être pas présenté comme tel mais qui existe en filigrane dans ce schéma.

Toutefois comment est-ce que cela va pouvoir se faire ? L'AFD prête à des Etats, pas à des régions. Ceci étant, on peut aussi travailler avec des organisations régionales.

Reprise sur cette réponse (Pierre ARNAUD)

Depuis fin 2007, des accords de partenariats économiques ont été signés. Dans certaines régions, les choses sont encore en cours puisqu'en définitive, à part les pays de la zone Caraïbes qui ont signé un véritable accord complet il y a 18 mois, en Afrique de l'ouest, il y a peu de pays qui se sont engagés. On n'est donc pas encore arrivé au niveau de l'accord région mais cela paraît être une problématique intéressante. Que peut faire faire l'AFD pour favoriser la création de marchés régionaux ? C'est un vrai sujet. Certains pays ne s'y sont pas trompés. Les trois pays qui, dans la zone de l'ouest, ont signé les accords de partenariats économiques, ce sont trois pays qui sont convaincus qu'ils ont des capacités à exporter. C'est la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Ghana. A part ça, pour l'instant, on bloque. Or les marchés régionaux, c'est quelque chose d'important pour développer l'agriculture et ses débouchés.

2eme série de réponses AFD sur l'opérationnalité et la dimension régionale, la place des entreprises

Intervenants de la division DAR = Le transfert de la dimension régionale est quelque chose d'assez récent mais par exemple, en Afrique du Nord, tous les accords de partenariats sont suivis. En Syrie, on a positionné tout ce qu'on va faire en fonction de la politique, des accords qui sont en



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

train d'être signés et de l'organisation des filières à l'intérieur de ces accords. Justement, c'est la place qui est faite aux entreprises et qui peut être faite aux entreprises dans le cadre de ces affaires.

Pour répondre globalement, la plupart des questions qui ont été posées renvoient aux limites de l'exercice puisqu'il manque en face des propositions du CIS le niveau d'un dialogue politique sectoriel qui est rompu avec la plupart des Etats (la plupart des Etats en Afrique sub-saharienne ne s'intéressent pas particulièrement à l'agriculture et le dialogue se limite aux Ministères des Finances

Sur les questions d'investissements financiers = on a répondu à travers le système financier décentralisé au financement de proximité pour des petites filières vivrières mais pour tout ce qui est des investissements sur le long terme des infrastructures agricoles ou dans l'équipement, il n'y a aucune banque capable de le faire. Sans parler des questions de gouvernance. Les banques commerciales veulent bien travailler avec le secteur privé quand il s'agit de gros financements mais dès qu'on se déplace sur les territoires, et notamment les territoires ruraux, il n'y a plus personne. Il n'y a que ces banques de crédits agricoles mais ces banques sont en crise, essentiellement parce qu'elles sont sous commande de l'Etat. A cela s'ajoutent de réels problèmes de gouvernance et cela rend le travail du bailleur assez compliqué.

Jean-Luc FRANCOIS (NB intervenant pour le MAEE/depuis il a été nommé responsable de la division DAR)

Point sur les accords de partenariats économiques : la difficulté pour la France, en tant qu'Etat membre de l'Union Européenne, c'est que dans sa vision de ce que devraient être les accords de partenariats économiques du point de vue africain et du point de vue de l'agriculture, elle doit faire profil bas. Comme européens, nous avons très clairement dit que les questions de sécurité alimentaire dans le cadre des accords de partenariats économiques, devaient être absolument un des éléments d'appréciation de l'offre qui serait faite par la CEDEAO. La France a soutenu la commission de la CEDEAO mais ces arbitrages n'étaient pas simples et portaient précisément sur la place à apporter à la constitution d'un marché agricole commun qui apporterait les conditions que Jean-François Richard évoquait. Toutefois nous n'avons pas à trancher et notre exposition dans ce débat-là était un risque pour la CEDEAO et pour la cause dont nous parlons aujourd'hui.



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RXC/REL/P Bay

Ce n'est pas simple parce qu'aujourd'hui, beaucoup de gens pensent qu'une politique agricole régionale dans l'espace CEDEAO, ce sont des programmes d'investissements dans chacun des pays. Mais nous, européens, nous savons bien que ce n'est pas si simple. Si on n'intervient pas à partir d'une commission sur le tarif extérieur commun et sur les barrières qui apparaissent inévitablement à l'intérieur du marché, ça ne marche pas. Il faut donc donner du pouvoir, des instruments et des outils à la commission et tout ce travail-là, nous le faisons.

Le document n'est peut-être pas assez explicite sur ces questions-là. C'est peut-être lié au temps de la transition de compétences des affaires étrangères à des compétences AFD sur ces questions-là mais la communauté des experts français a fait beaucoup dans ce domaine.

Sur la question de la production intellectuelle : évidemment une production intellectuelle pure doit se conduire en partenariat avec les institutions de recherche du sud et personne ne reprochera à l'AFD de le faire. Je dirais même qu'on lui reprocherait de ne pas le faire. Tout incite l'AFD à travailler, en ce qui concerne sa production de doctrines, sa production intellectuelle, avec les partenaires du sud.

Conclusion des échanges

Jean-Jacques MOINEVILLE

Sur la question de la recherche : l'AFD possède un champ de recherche très ouvert qui, sur le développement rural fait souvent partie intégrante des projets (composantes de recherches appliquées). La seule chose qui fait débat ce sont les ressources dont on dispose pour financer cette recherche. Il est bien évident que selon les composantes qui sont décrites dans ce document, on a besoin de tel ou tel type de ressources et d'ailleurs, le document le dit très explicitement. Tantôt, ce sont des subventions ; tantôt, ça peut être financé par un prêt à l'Etat ; tantôt, ça peut être financé par un prêt à une entreprise publique ou privée, ou privée mais avec une composante d'action de nature publique... Enfin, il est clair qu'il y a toute une série d'actions qu'on ne peut pas mettre en œuvre si on n'a pas la subvention ou l'emprunteur qui permet de mettre en œuvre l'action.

Nous devons enfin entendre le questionnement qui a été formulé à deux ou trois occasions sur la hiérarchisation et l'opérationnalisation de ce qui est proposé. En fait, et nous l'avons dit, beaucoup de questions évoquées figurent en filigrane dans le CIS– le rôle des entreprises, l'organisation des marchés et même quelque part, l'intervention régionale- mais ces dimensions méritent d'être affirmées et explicitées. Nous allons relire ce document en interne afin, notamment, de redonner leur place aux entreprises et à la dimension régionale.

Henry de CAZOTTE

Remercie Coordination Sud et sa Commission Agriculture et Alimentation qui malgré des délais très courts, ont pris le temps de réfléchir et de réunir un groupe pour produire un document de réflexion. C'est extrêmement intéressant.

Rappelle que cette consultation formelle résulte d'un processus itératif plus large : le CIS c'est beaucoup de dialogue, beaucoup de discussions et d'études qui sont produites. Toutes ces productions peuvent encore être densifiées et améliorées de façon à créer un continuum de dialogue dans le temps (puisque un CIS a une durée de vie de trois ou quatre ans).

La relation engagée dans ces concertations a pour ambition de former un vrai réseau d'acteurs intéressés par le sujet du développement rural, une « équipe France » en coopération

ANNEXE

PRECISIONS SUR L'APPUI METHODOLOGIQUE APPORTE PAR LE RESEAU IMPACT

Patricia HUYGHEBAERT

Sur la consultation informelle qui a été faite à l'occasion de ce CIS entre l'AFD et le réseau IMPACT. (réseau d'appui aux politiques publiques de réduction de la pauvreté et des inégalités). Ce réseau a la particularité de rassembler des universitaires, des chercheurs, en particulier du CIRAD mais aussi de l'IRD, et des opérateurs de terrain, notamment le GRET, l'IRAM et des organisations comme le CIEDEL. Depuis plusieurs années, le réseau mobilise un groupe de travail sur les politiques publiques en matière agricole (réflexion sur le secteur agricole comme secteur productif, non seulement de réduction de la pauvreté mais aussi de croissance et de réduction des inégalités).

En 2005 : trois études d'analyses rétrospectives des interventions de l'AFD en matière de développement rural et de l'impact de ces interventions sur la réduction de la pauvreté mais aussi sur la croissance et la réduction des inégalités. (cas d'étude le Mali, le Sénégal et le Cambodge).

2006 : prolongation de ce travail et appui pour la préparation du CIS (en lien avec le POS 2 qui venait d'être adopté). Processus assez participatif au sein de l'AFD (une trentaine de personnes de l'AFD représentant différentes structures).

A la suite de cette réunion : première ébauche de CIS (4 axes sur des enjeux sensiblement différents de ceux présentés ici car évolutions du contexte, notamment dans sa perspective sécurité alimentaire). De même, la sortie du rapport 2008 de la Banque mondiale a été un événement majeur pour remettre l'agriculture au goût du jour et rendre ce CIS plus populaire.